

Riverains de la BAN : à bout à cause du bruit des avions de l'aéronavale à l'entraînement

L'association des Riverains de la Base aéronavale tenait vendredi soir, son assemblée générale à la salle polyvalente de Saint Derrien. Une réunion que les maires des six communes riveraines ont d'un commun accord, a décidé de bouder...

La première question que se posa la cinquantaine de personnes présentes à cette réunion en mettant le pied dans la salle polyvalente de Saint Derrien, était : « Mais où sont donc les élus des communes riveraines ? » Il leur a fallu attendre la fin de l'intervention du président Louis Elégoët, très heureux de saluer la présence de Chantal Guittet, députée de la circonscription, pour obtenir une petite explication. L'association venait en effet le lendemain de l'installation des deux grands panneaux mentionnant le rejet des ASSP (appontage simulé sur piste) dans un champ du côté de Lesvéoc en Saint Derrien et au lieu-dit « La bonne rencontre » à Plougar, de recevoir une lettre cosignée par les maires de Bodilis, Saint Derrien, Plougar, Saint-Servais, Plounéventer et Plougourvest, leur demandant de « ne pas implanter ces dits-panneaux au prétexte que ces derniers portaient préjudice à la discussion sur le projet de futur Plan d'exposition au bruit... » Mis devant le fait accompli et la publicité qui en fut faite, les élus concernés avait donc décidé de bouder cette soirée. Pour les riverains, le problème n'est pas le PEB, « car plus de bruit, plus de problème ! »

Depuis 1989

Si pendant les premières 22 années de son histoire, la BAN (qui célébrera cette année ses 50 ans d'existence) n'a pas eu face à elle une association de défense des riverains pensant que « l'armée avait tous les droits », en février 1989, une délégation d'une dizaine de riverains remet une pétition signée par quelque 700 personnes au commandant de la Base aéronavale. « En colère de voir des aéronefs militaires voler jusqu'à 2 ou 3 h du matin ! » Au mois d'août de cette même année, Germain Potard prenait la présidence de l'association des Riverains de la base qui venait de naître. Dès lors, des rencontres avec les autorités maritimes se succédaient, ponctuées de pétitions et manifestations...

Louis Elégoët, se plaçant à nouveau comme professeur d'histoire et de géographie qu'il fut avant sa retraite, ne manquait pas de retracer l'historique des 28 dernières années « de relations devenues plus vraies et plus franches dans les années 2000 entre les autorités militaires et les riverains, grâce aux qualités de contact, de compassion et d'empathie des officiers de marine [...] »

1 000 fois plus de bruit

Il n'échappe à personne que les riverains ne supportent plus les nuisances (sonores, olfactives et autres) « infligées » à l'occasion des vols d'entraînement des pilotes avant leur appontage sur le porte-avions. S'estimant il y a quelques années « victimes d'un déficit d'attention de la part des pouvoirs publics et autorités militaires », ils dénoncent aujourd'hui « le mépris dont ils sont l'objet lorsqu'ils téléphonent pour dire leur mécontentement suite aux ASSP toujours plus

bruyants » Le président de l'association estimait, chiffres à l'appui, que « les avions de la base à l'entraînement provoquaient 1 000 fois plus de bruit que ceux de Roissy (70 décibels au décollage à Roissy ; entre 55 et 78 décibels dans tous les aérodromes de France ; entre 85 et 107 décibels à Landivisiau) ».

Une opportunité économique

L'association rejette donc les ASSP et demande leur totale délocalisation... Questionnée sur le sujet, Chantal Guittet faisait remarquer que la nouvelle piste d'Istres est en construction pour accueillir ces entraînements. Soulignant passage que « l'arrêt des ASSP à Landivisiau entraînait de facto la suppression de la base elle-même » Un objectif non inscrit dans les choix du territoire, ni les plans nationaux, balayé d'un revers de main par les riverains « qui verraient comme une belle opportunité économique, les fonds de reconversion suite à une fermeture de la base. À l'image de son ouverture pour l'économie landivisienne... »

Rappelons que le CV Cassan, commandant de la BAN, soulignait lors de ces derniers vœux « que 53 % des vols d'entraînement avaient été délocalisés au cours de l'année passée ». La pression va-t-elle retomber durant l'arrêt technique 18 mois du porte-avions, rien n'est moins sûr...